



© AVSF

Pour une **gestion sociale** du **développement rural**

René BILLAZ, Guy DURAND, Fabrice LAINE

Septembre 2004

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

18 rue de Gerland - 69 007 Lyon / Tél. : 33 (0)4 78 69 79 59 / Fax : 33 (0)4 78 69 79 56
45 bis, av. de la Belle Gabrielle - 94 736 Nogent sur Marne Cx / Tél. : 33 (0)1 43 94 72 01 / Fax : 33 (0)1 43 94 72 17
Courriel : avsf@avsf.org / Internet : www.avsf.org / Association Reconnue d'Utilité Publique

Pour une gestion sociale du développement rural
René BILLAZ*, Guy DURAND**, Fabrice LAINE***

* Agronome, Président de VSF-CICDA rene.billaz@wanadoo.fr

** Agronome, ex Président de CICDA durand@agrorennes.educagri.fr

*** Vétérinaire, ex Président de VSF fablaine@aol.com

Préambule

Des trois signataires de cet article, deux ont présidé aux destinées de VSF (Vétérinaires Sans Frontières) et de CICDA (Centre International de Coopération pour le Développement Agricole) jusqu'à la fusion des deux organismes en VSF CICDA, que préside le troisième. Séparément, pendant presque un quart de siècle, VSF et CICDA ont appuyé techniquement et pédagogiquement les paysanneries marginales et leurs organisations en Amérique latine, en Afrique et en Asie tout en contribuant, au Nord, au plaidoyer contre les inégalités et les mécanismes d'exclusion à l'origine de la marginalisation rurale. Le présent article présente les fondements de leurs convictions et les propositions qui en résultent.

Si la richesse des nations se mesurait au nombre de leurs enfants les pays du Sud seraient multimillionnaires, et assurés de l'être pour le semi-siècle à venir. Mais ce n'est pas le cas : ceux qui n'ont rien à vendre (des marchandises, des services, leur travail s'ils trouvent un emploi) sont des exclus : les exclus du développement.

1 La « clochardisation » des paysanneries marginales du Sud, amorcée depuis sept décennies, concerne des effectifs en constante augmentation.

C'est Germaine TILLION¹ qui, sous le nom de « clochardisation », a décrit et dénoncé dès la fin des années 50 le processus de paupérisation des musulmans algériens qu'elle avait connus dans les Aurès une vingtaine d'années auparavant. L'impressionnante croissance démographique (deux millions d'habitants en 1872², neuf en 1960), qui s'était heurtée à des structures agraires très inégalitaires imposées *manu militari* par le colonisateur³, en était une des causes principales.

Actuellement, la population algérienne (trente millions d'habitants en 2.000) souffre d'un taux de chômage particulièrement élevé, qui s'explique par le fait que l'Algérie indépendante avait opté pour une industrialisation fortement capitalistique⁴, sans modifier les structures agraires⁵.

Ce scénario n'est pas exceptionnel : quel sera l'avenir des enfants des paysanneries marginales du Sud^{6 7 8 9} dont l'effectif ne cesse de croître¹⁰, ? ont-ils quelque chance d'exercer réellement le métier

¹ TILLION G. (2000) : « Il était une fois l'ethnographie » Le Seuil. Paris

² Atlas des colonies françaises (1934) Editions géographiques, maritimes et coloniales Paris

³ En Algérie, en 1954, 445.000 exploitations « musulmanes » (70 % du total) disposaient de moins de 10 ha, dont 106.000 de moins de 1 ha. Source : « Croissance des Jeunes Nations, supplément algérien » avril 1963

⁴ MICHAÏLOF S. (1984) : « Les apprentis sorciers du développement : mythes technocratiques face à la pauvreté rurale » Economica Paris

⁵ L'expropriation des propriétés coloniales et leur transformation en domaines autogérés n'a pas altéré la structure agraire initiale.

⁶ En 1995, 200 millions d'enfants des PED étaient mal nourris dont 100 en Asie et 70 en Inde. cf BRUNET S. – 1999 – « Nourrir dix milliards d'hommes ? » Géopolitique de la Faim Action contre la faim PUF Paris.

⁷ GRANTHAM- Mac GREGOR *et alii* (1996) : « Stunting and mental development in children » *Nutr.Res.* 16. 1821-28

de paysans ou de trouver un emploi en milieu rural ? au contraire seront-ils condamnés à devenir des clochards urbains ?

Ces paysans marginaux : qui sont-ils ? où vivent-ils ?

D'une façon très générale, ce sont de petits agriculteurs et éleveurs vivant d'autosubsistance dans des zones marginales (par rapport à celles de production commerciale) ; leurs maigres revenus monétaires proviennent parfois de cultures de rentes, mais le plus souvent d'activités extra-agricoles exercées loin du foyer et pour de longues périodes.

Les contraintes physiques conduisant à cette marginalité sont bien connues : excès climatiques (aridité ou hyperhumidité), relief (massifs montagneux et leurs bordures) et difficultés d'accès. Agriculteurs et éleveurs sahéliers, « *fellahs* » maghrébins ou moyen orientaux, paysans du Nordeste brésilien, petits riziculteurs des plaines irriguées d'Asie de l'Est et du Sud, paysans des massifs périphériques de la chaîne de l'Himalaya ou des Andes, agriculteurs et tribus amérindiennes d'Amazonie en constituent des exemples très représentatifs . A ceux ci s'ajoute la foule des paysans sans terre : le Transnational Institute estimait qu'en 1970 22 % des familles rurales des pays du Sud étaient sans terre¹¹ ; il est peu probable que leur nombre ait diminué depuis.

Les paysans marginaux sont fortement majoritaires au sein des paysanneries du Sud ; ils le seront encore demain s'il n'est pas mis fin aux mécanismes d'exclusion qui les laissent en marge du développement.

2 La marginalisation progresse du fait de plusieurs mécanismes d'exclusion, dont la mondialisation libérale est le dernier avatar.

De l'exclusion foncière à l'exclusion économique : la double frontière

La frontière géographique qui sépare les paysanneries marginales des milieux naturels favorables à une agriculture commerciale¹² se double en effet d'une frontière économique, celle du marché des produits agricoles, auquel elles ne contribuent pas ou que très marginalement. Situés du mauvais côté de cette double frontière, ces paysans relèvent donc des catégories minifundiaires, qui ont persisté longtemps après la disparition des conditions coloniales qui avaient présidé à leur apparition.

La coexistence des objectifs économiques des exploitations marchandes (accroissement des revenus monétaires issus des productions marchandes) et d'autosubsistance (survivance familiale) entretient un processus continu d'exclusion dont les conséquences sont redoutables sur le long terme. On montre en

⁸ WILBEAUX N. (2003) : « Les nouveaux cadres de lutte contre la pauvreté », in : La pauvreté en références » COTA Bruxelles

⁹ Tout porte à penser en effet que, paradoxalement, la sous-alimentation peut prendre à la campagne des formes plus sévères qu'en ville. Cf BIRD K. *et alii* (2002) : "Chronic Poverty and Remote Rural Areas" CPRC Working Paper n° 19. IDD University of Birmingham UK ,

¹⁰ A l'exception de la Chine et de quelques cas isolés comme le Chili ; Cf World Population Prospects: The 2000 Revision; United Nations Population Division.

<http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2000/annex-tables.pdf>

¹¹ Transnational Institute (1974): « World Hunger, causes and remedies » La Haye The Netherlands

¹² Cette limite est fréquemment visible dans le paysage aussi bien à l'échelle locale (entre les vallées et les collines, dans les trois continents du Sud) qu'à celle des grands ensembles géographiques (les zones arides en général, dont par exemple le Nordeste brésilien ou le Sahel africain)

effet¹³ en utilisant un modèle simplifié de fonctionnement de structures agraires contrastées¹⁴ qu'en plusieurs décennies les exploitations marchandes (à effectifs de main d'œuvre salariée constant) ont d'importantes possibilités d'accumulation alors que les autres (minifundiaires) sont d'abord exclues du marché (disparition des excédents commercialisables) pour souffrir ensuite de déficits alimentaires croissants. La malnutrition des paysanneries marginales n'est pas conjoncturelle, mais structurelle.

Un autre mécanisme d'exclusion du marché est apparu au cours des années 80 : la concurrence commerciale imposée par les politiques libérales décidées dans le cadre de l'OMC et promues par le FMI et la Banque Mondiale (suppression des barrières douanières, démembrement des offices publics de régularisation des cours). Ces mécanismes ont été décrits dans de nombreuses publications¹⁵.

Des modèles agronomiques et agro-industriels inadaptés : l'exclusion technologique

Comme on le sait, la révolution verte¹⁶, qui a effectivement permis une forte augmentation de la production: (elle a en particulier permis d'éviter la famine qui menaçait dans les grands pays asiatiques au début des années 70¹⁷) n'a été mise en œuvre que par les exploitations disposant de ressources foncières suffisantes et/ou d'un bon potentiel productif (sols alluviaux de vallées, irrigables ou irrigués).^{18, 19, 20} : dans leur immense majorité, les paysanneries pauvres des PED en sont restées à l'écart, les recommandations techniques de la recherche n'étant pas adaptées à leurs conditions.

On doit aussi prendre en compte le cas des paysanneries qui ont « fait les frais » des échecs de grands projets de développement agricole, comme l'arachide au Sénégal ou l'élevage du porc à Madagascar. Basés sur des hypothèses agronomiques qui se sont avérées irréalistes, et des présupposés économiques (rapports de prix) non vérifiés dans la pratique, ces projets ont fragilisé les systèmes de production (dégradation de la fertilité des sols, baisse des productions vivrières) et paupérisé les paysanneries qui s'y étaient engagées.

Les **choix technologiques agro-industriels** ont favorisé la création de complexes agro-industriels soutenus par des entreprises multinationales des pays industrialisés. Pourtant des alternatives artisanales avaient fait la preuve de leur viabilité dans plusieurs cas de filières, en Amérique latine comme en Asie²¹ : c'est en particulier le cas du sucre en Inde, du manioc en Amérique latine^{22, 23}, du

¹³ BILLAZ R. (2003) : « La sous alimentation rurale dans les PED : comment arrêter l'hécatombe ? » in « La pauvreté en références » COTA Bruxelles

¹⁴ BARRACLOUGH S. et SCHATAN J. (1970) : « Política tecnológica y desarrollo agrícola » CEREN Universidad Católica de Chile, Septembre 70, pp. 91-117

¹⁵ Dans le cas de l'Afrique, voir : BOSC P.M. *et alii*, (2002) : « Le grand saut des organisations de producteurs agricoles africaines : de la production sous tutelle à la mondialisation » RECMA Revue internationale de l'économie sociale. N° 285 juillet 2002, pp. 47-62

¹⁶ Mise en œuvre à partir des Centres Internationaux de Recherche Agronomique pour les principales cultures vivrières (riz, blé, maïs, haricots, pommes de terre...) et l'élevage, elle consistait pour l'essentiel en l'adoption de nouvelles variétés dont le potentiel productif s'exprimait grâce à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires appropriés, en ayant éventuellement recours à l'irrigation et à la mécanisation agricole.

¹⁷ Ce qui a été particulièrement le cas de la Chine, comme le rappelle AUBERT C. (1995) : « Chine : l'autosuffisance alimentaire en question ? » Défis Sud n° 20 hors série « La Faim » Décembre 1995 Bruxelles.

¹⁸ RAM M. (1974) : « Les contradictions de la révolution verte en Inde » Le Monde Diplomatique. Octobre 1974. Paris.

¹⁹ CHONCHOL J. (1994) : « Sistemas agrarios in América latina . de la etapa prehistorica a la modernización conservadora » Fondo de cultura economica Santiago Chile

²⁰ BOSC J.M. *et alii* (1992), éditeurs : « Le développement agricole au Sahel » Tome 3 « Terrains et innovation » CIRAD Montpellier France

²¹ MICHAÏLOF S. (1984) *opus cité*.

²² BOUCHE F. *et alii*, éditeurs (1998) : « Les agro-industries rurales en Amérique latine » CIRAD Montpellier

²³ CHONCHOL J. « Sistemas agrarios en América latina » *opus cité*

coton dans plusieurs pays d'Asie du Sud Est²⁴. Ces technologies artisanales n'ont heureusement pas toutes disparu, et d'autres ont été créées en de nombreux endroits^{25, 26} ou se sont développées de façon largement autonomes²⁷. Rappelons que les choix entre des technologies industrielles et artisanales ont donné lieu à des débats très animés, en URSS et en Chine dès l'arrivée au pouvoir des communistes²⁸, en Algérie après l'indépendance²⁹, et en Inde, où GHANDI a vigoureusement défendu l'option de l'artisanat rural, seul capable d'offrir des emplois aux masses rurales sous employées. Combien de projets « clefs en main » financés grâce aux surabondants pétro-dollars issus du premier choc pétrolier ont ainsi contribué à alourdir la dette privée et publique des PED³⁰?

Rappelons enfin que l'**exclusion culturelle et scolaire** frappe non seulement les illettrés (encore très nombreux dans la majorité des pays du Sud) mais aussi ceux des anciens scolarisés qui n'ont pu poursuivre leurs études au-delà de l'enseignement primaire supérieur. On constate en effet que le niveau de connaissances techniques requis pour accéder à des emplois « modernes » correspond à la seconde ou au baccalauréat technique. Cette « barrière culturelle » exclut le plus grand nombre des enfants issus des milieux défavorisés, condamnés aux emplois les moins qualifiés et les plus précaires.

3 Les conséquences macro-économiques et écologiques de l'exclusion

On assiste à un double processus massif de paupérisation sociale et de dégradation des ressources naturelles, auto-entretenu par l'incapacité des structures à absorber la pression démographique. Rappelons pour mémoire :

- la fragmentation de la propriété foncière et une précarisation des conditions d'exploitation,
- la contraction du marché intérieur,
- un exode rural massif alimentant une croissance urbaine démesurée : la marginalisation urbaine a accompagné la marginalisation rurale,
- les importations alimentaires^{31, 32} au détriment de la balance commerciale et des capacités d'investissement productif.
- la réduction de la durée de la jachère, allant jusqu'à sa disparition, au détriment des ressources fourragères et arbustives ainsi que de la fertilité des sols³³
- l'extension des fronts pionniers conduisant au défrichement d'espaces forestiers considérables.

²⁴ FOLLIN J.C. communication personnelle

²⁵ Par exemple les batteuses à riz manuelles au Mali (LEFORT J., communication personnelle)

²⁶ ETIENNE J. (1999) : « Comment faire reculer la misère rurale ? Les leçons de l'Asie » in « Géopolitique de la faim » ACF Paris

²⁷ C'est le cas de la traction animale, qui connaît des développements spectaculaires dans de nombreux pays (cf paulstarkey@animaltraction.com)

²⁸ ZAUBERMAN A. (1962) : « Soviet and Chinese strategy for economic growth » International Affairs vol XXXVIII n° 3 juillet 1962. Cité par S. MICHAÏLOF

²⁹ Où l'option de l' « Industrie industrialisante » a connu des échecs cuisants.

³⁰ DE SOLAGES O. « Réussites et déconvenues du développement dans le tiers monde » *Opus* cité

³¹ Les importations alimentaires du tiers monde sont passées de 20 à 120 millions de tonnes entre 1960 et 1995 ; elles représentaient 2 % de la consommation en 1960, et 20 % en 1995. Cf BRUNEL S. (1999) : « Accroître la capacité productive de la planète : une nécessité » in « Géopolitique de la faim » *opus* cité.

³² La population rurale, qui représentait dans la majorité des pays du Sud 90 % de la population totale il y a encore quelques décennies n'en représente plus maintenant que 50 %. Dans ces conditions, le nombre d'urbains que devait alimenter chaque actif rural est passé de 0,2 à 2, soit une multiplication par un facteur 10. Un tel défi, en termes d'accroissement de la productivité du travail dans un délai aussi court n'a été relevé qu'après la seconde guerre mondiale par les agricultures européennes et nord américaines, au prix d'ailleurs d'une politique agricole très volontariste et particulièrement coûteuse dont les pays du Sud n'avaient bien entendu ni les moyens, ni les bases agronomiques

³³ FLORET C. et PONTANIER R. (2001) : « La jachère en Afrique tropicale, de la jachère naturelle à la jachère améliorée » deux tomes . John Libbey Eurotext Paris.

4 Quelles mesures seraient susceptibles de mettre fin aux processus d'exclusion ?

S'attaquer aux causes de l'exclusion rurale dans les PED, c'est se fixer comme objectif de ramener dans le marché ceux qui en ont été exclus : cette stratégie tourne délibérément le dos à celles qui consistent à confier à l'actuel secteur marchand le soin de combler les déficits alimentaires globaux, et aux instances publiques et privées « d'assistanat social » la responsabilité de faire parvenir aux familles nécessiteuses l'aide alimentaire dont elles ont besoin pour survivre.

Pour ce faire, il convient de concevoir et mettre en œuvre des stratégies internationales (politiques macro-économiques) nationales (réformes foncières, administratives, fiscales et éducatives) et locales (approches du développement rural) alternatives.

Les politiques macro-économiques alternatives partent de deux constats : (i) la mise en concurrence sur un marché unique d'exploitations de productivité très différentes ruine les plus faibles et bloque toute possibilité de développement rural dans les pays correspondants ; (ii) la crise actuelle n'est pas due à une surproduction globale, mais à une sous consommation dramatique.

Elles doivent être mises en œuvre à l'échelle de vastes ensembles économiques régionaux dont certains existent déjà en Afrique, en Asie et en Amérique latine, regroupant des pays de niveau de productivité comparable : vis-à-vis du marché international elles doivent définir une politique commerciale commune, et, à l'intérieur, les conditions d'un relèvement progressif des prix des produits agricoles³⁴. L'agriculture paysanne doit ainsi occuper une place centrale dans les priorités macro-économiques (investissements, prix) par le rééquilibrage entre l'agriculture d'exportation et celle tournée vers le marché intérieur, à contre-pied des politiques antérieures, qui ont conduit à la marginaliser tant en Asie qu'en Afrique et en Amérique latine³⁵.

Des politiques nationales alternatives s'imposent également, tant en matière foncière qu'administrative (décentralisation), technologique, fiscale et éducative.

Les politiques foncières doivent répondre à la nécessité d'une plus juste répartition des terres, éviter les errements de nombreux programmes de réforme agraire³⁶, et prendre en compte des risques politiques liés aux réactions des propriétaires dépossédés³⁷. Rappelons, dans leurs grands traits, les principales mesures constituant les bases d'une politique foncière :

- La taxation (lourde) des terres insuffisamment productives³⁸.
- La création d'un Office foncier, gérant les ressources issues de cet impôt, disposant d'un droit de préemption (à l'occasion des ventes et successions) et d'expropriation (partielle ou totale), et de la capacité d'attribution (par cession onéreuse) du patrimoine ainsi constitué, selon des critères et des modalités définis par une loi foncière.
- La définition, par voie légale, de statuts ruraux favorables aux producteurs (fermages, métayages, organisation des marchés ruraux, gestion associative d'exploitations et d'ateliers productifs, régime successoral, modalités de départ à la retraite des agriculteurs âgés...)
- Les modalités d'élaboration, d'exécution et d'évaluation d'une politique foncière régionale dans le cadre d'instances décentralisées représentatives.

³⁴ MAZOYER M. et ROUDART L. (1997) : « Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise actuelle » Seuil Paris ; MAZOYER M. (2002) : « La croissance mondiale dépend des prix agricoles » Grain Magazine, n° spécial « Qui seront les agriculteurs du troisième millénaire ? »

³⁵ de SOLAGES O. (1992) *opus cité*

³⁶ Dont beaucoup, coûteuses, fortement politisées et bureaucratisées, n'ont que très peu aidé les paysanneries marginales sans contribuer significativement à la production nationale.

³⁷ Dont les coups d'Etat au Brésil (1964) et au Chili (1973) ont donné de tragiques illustrations. Cf J. CHONCHOL, *op.cité*

³⁸ Les propriétaires disposant d'un droit de recours contre les évaluations correspondantes auprès de « tribunaux agraires », à l'exemple de ceux dont la constitution et le fonctionnement avaient été établis, au Chili, par la loi de réforme agraire de 1965.

Les politiques de décentralisation, avec leurs indispensables composantes fiscales, doivent confier à des collectivités locales et territoriales démocratiquement élues la responsabilité de la mise en œuvre locale des politiques agraires nationales, avec transfert de compétences et de ressources³⁹.

Les choix technologiques revêtent, comme on l'a vu, une importance décisive en matière d'emploi rural : après évaluations rigoureuses des filières actuelles (et des instituts nationaux de technologie agro-industrielle) les nombreuses alternatives artisanales disponibles offriront une large marge de choix.

Enfin, les politiques éducatives doivent s'attacher à évaluer et moderniser les filières de formation technique pour faciliter une meilleure insertion professionnelle des jeunes ruraux, tout en créant un fonds pour l'attribution de bourses d'études aux enfants des familles défavorisées⁴⁰.

De nouvelles stratégies de développement rural s'imposent également, pour prendre en compte les nécessaires complémentarités entre les zones à forte potentialité économique (ressources naturelles, infrastructures, localisation par rapport au marché..) et celles qui sont défavorisées, où sont localisées les paysanneries marginales. L'approche régionale peut ainsi largement déborder les frontières nationales, ce qui renforce la nécessité d'une démarche politique multinationale.

S'il convient bien entendu d'accorder à la production agricole une place centrale, il faut également reconnaître que les agriculteurs des zones défavorisées ne pourront pendant longtemps prétendre à en tirer l'essentiel de leurs ressources. C'est pourquoi les expériences actuelles de développement local méritent une attention toute particulière, de façon à en évaluer les résultats et les méthodes. On retiendra, dans cet esprit, les démarches suivantes :

- L'autosuffisance alimentaire locale : l'approvisionnement non marchand des groupes sensibles en légumes, fruits et produits animaux doit constituer une préoccupation prioritaire si l'on veut éliminer les déficits nutritionnels dont ils souffrent chroniquement. De larges marges de progrès sont en effet possibles à partir des ressources locales, particulièrement en ce qui concerne le petit élevage, l'irrigation locale et l'aménagement des bas fonds.
- Les Systèmes agro alimentaires locaux (SIAL), qui accordent une importance particulière aux spécificités locales des produits agricoles, résultant de la nature des ressources naturelles locales (terroirs), des techniques productives (choix des variétés végétales ou espèces animales, conditions d'entretien et de récolte..) et des processus de transformation et conservation locale (dont la valorisation culinaire). La possibilité d'une inscription au catalogue des Appellations d'origine contrôlée (AOC) permet en effet de labelliser des identités territoriales (terroir / produit / process) et de bénéficier ainsi de « niches » commerciales spécifiques.
- Les filières « équitables » (au sens des conditions sociales de la production), qui rencontrent un écho de plus en plus favorable chez les consommateurs et une place spécifique dans les filières commerciales.
- Les ressources patrimoniales locales, qu'elles soient d'ordre écologique (valorisation des ressources naturelles et paysagères), historiques (patrimoine architectural, histoire sociale..) ou culturelles (littéraires, musicales, plastiques et culinaires). De nouvelles relations ville campagne peuvent ainsi être imaginées et mises en œuvre, facilitées par l'amélioration des infrastructures de transport, de communication et d'accueil.
- Celui d'une démarche de développement à la fois participative (mobilisation et organisation des différents acteurs locaux), prospective (prenant en compte les projections démographiques et économiques disponibles), expérimentale (pour valider localement, voire créer, les alternatives technologiques et culturelles) et contractuelle (formalisation des engagements

³⁹ Voir, dans le cas de l'Afrique de l'Ouest francophone : TOTTE M., DAHOU T., BILLAZ R. (éd.) (2003) : « La décentralisation en Afrique de l'Ouest entre politique et développement » Khartala Paris

⁴⁰ Voir par exemple : Agraria (2002) « las becas Marcel L'AOT » sur le site web de cette ONG chilienne www.agraria.cl.

réciroques des différents acteurs, dont l'Etat et les collectivités territoriales). Des alternatives très prometteuses sont heureusement disponibles⁴¹.

5 De quels savoirs agronomiques et technologiques ont besoin ces paysanneries marginales ? Comment peut-on les aider à les acquérir ?

Jusqu'à un passé récent (les années 70 environ), les institutions de recherche agronomique et zootechnique ont travaillé en priorité sur les productions marchandes (y compris vivrières). Ce n'est qu'avec le développement relativement récent des recherches sur les systèmes de cultures, d'élevage, de production, ou agraires qu'on a pu disposer de connaissances solides sur les agricultures marginales. Au titre de leurs acquis récents, retenons en particulier ceux qui concernent le semis direct dans des couvertures végétales permanentes⁴², qui ouvre des voies extrêmement novatrices pour une gestion durable de la fertilité des sols tropicaux y compris pour les petits agriculteurs, et les alternatives pour l'amélioration des jachères en Afrique tropicale⁴³. Dans les deux cas on peut augmenter très sensiblement les ressources fourragères, actuellement en crise croissante. La poursuite de travaux dans ces deux domaines est susceptible de fournir aux paysanneries marginales des modalités peu onéreuses de restaurer et maintenir la fertilité des sols tout en augmentant et en diversifiant leurs productions.

Malgré tout, on ne peut que constater un déficit global de connaissances pour l'optimisation de la gestion des ressources territoriales dans les zones marginales, ainsi que la modicité des efforts de recherche qui y sont consacrés concernant le foncier (conditions d'accès aux ressources, droits d'usage..) et les technologies de conservation et transformation des produits.

6 Pour une gestion sociale du développement rural

A la confluence des mécanismes d'exclusion sociale et des déficits d'alternatives techniques adaptées, les agricultures marginales sont elles condamnées au seul saupoudrage de mini-projets financés par les contribuables du Nord et la générosité privée *via* d'innombrables ONG, aussi méritoires et estimables soient-ils ?

Forts de l'expérience déjà longue de VSF et de CICDA, nous sommes convaincus qu'il n'en est rien, dès lors que les changements techniques sont pris en charge par des organisations paysannes : qu'il s'agisse de la gestion des eaux d'irrigation ou des filières d'exportation (le café et le cacao en particulier), de l'élevage des volailles ou des petits ruminants, des marchés locaux de lait, les organisations paysannes soutenues par ces deux ONG ont démontré leur capacité à gérer efficacement le progrès technique et la création de valeur ajoutée en revendiquant et défendant leur place dans les mécanismes marchands.

Ces exemples plaident pour que des organisations paysannes démocratiques négocient avec les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds afin que soient mis en place les mécanismes leur permettant d'être des partenaires efficaces pour l'accès aux ressources (foncières, hydrauliques, financières..), les choix technologiques et l'organisation des marchés. Le potentiel de développement que représente de telles alternatives est considérable. Il permet en effet de raisonner l'avenir de ces projets en termes de changement d'échelle, du local au sous régional, du sous régional au national, etc... car il s'appuie sur des acquis validés par des grands nombres de producteurs représentés par des organisations légitimées par l'expérience.

⁴¹ RIBEIRO F. *et alii* (2002) : « Du transfert de technologie à l'expérimentation paysanne » Echos du Cota n° 96 septembre 2002 pp 7-13. Bruxelles

⁴² cf « SAVANAS : la gestion durable des savanes péri amazoniennes » CD ROM interactif 2002 CIRAD Montpellier UEL Londrina (Brésil). Cf aussi le site <http://agroecologie.cirad.fr>

⁴³ FLORET C. et PONTANIER R. *opus cité*

7 Conclusion : pour une approche citoyenne

A moins de sursauts politiques majeurs, l'avenir des enfants des paysanneries marginales des PED est des plus sombres : la malnutrition et de graves handicaps physiques et sociaux risquent d'être le sort du plus grand nombre d'entre eux. Ces indispensables sursauts politiques concernent aussi bien le niveau international (la constitution de régions de co-développement agricole) que les choix nationaux (régimes fonciers et fiscaux, choix technologiques, programmes éducatifs). D'où l'importance cruciale des organisations populaires représentatives des différentes catégories de producteurs ruraux, seules capables d'alerter les opinions publiques de leurs pays et de faire modifier, par ce biais, les dispositions législatives et constitutionnelles qui les concernent.

Mais les mesures évoquées ci dessus, qui vont à contre courant des préceptes des institutions de Bretton Woods ne seront susceptibles d'être adoptées que sous la pression de courants politiques forts dans les pays du Nord. Des *consortium* d'ONG auxquels participent VSF et CICDA et divers mouvements citoyens s'emploient activement à sensibiliser les opinions publiques et les partis politiques, sans toutefois obtenir jusqu'à présent des « basculements » significatifs.

Sans doute conviendrait-il de promouvoir d'autres ruptures politiques, en critiquant radicalement les dérives spéculatives du capitalisme⁴⁴ et en militant pour que soit reconnue la place centrale du travail dans la création de valeur socialement utile, quelle que soit la nature (salariée, artisanale ou coopérative) du travail et de la valeur qu'il produit (matérielle, de service ou culturelle). Le corollaire de cette reconnaissance est la négation que toute spéculation financière (issue de transactions mobilières ou immobilières) puisse générer de la valeur socialement utile, et que par conséquent les plus values spéculatives devraient être très lourdement taxées. Cette reconnaissance de la place centrale du travail dans l'économie ne constitue t'elle pas, au fond, la ligne de démarcation entre la droite et la gauche ?

Sans aucun doute devrait on également lutter pour le bannissement et le démembrement des paradis fiscaux, ces « trous noirs » de l'économie mondiale où s'évaporent les produits de l'évasion fiscale comme les profits des activités illicites⁴⁵. N'y aurait-il pas ici la place pour un mouvement citoyen exigeant des banques commerciales qu'elles n'aient aucune succursale dans ces « lieux de mauvaise fréquentation » ? Bien orchestré, un tel mouvement, s'appuyant sur les réseaux des banques mutualistes pourrait ne pas être sans influence.

Enfin ne conviendrait-il pas, comme le recommandait l'Abbé Pierre à l'occasion du cinquantenaire de sa première intervention en faveur des mal logés, que nous nous interroguions, avec les élus à qui nous confions nos suffrages, sur le sens pratique que nous donnons à la troisième et la moins valorisée de nos devises républicaines : la fraternité ?

⁴⁴ Déjà vigoureusement dénoncées par PASTRE O. et VIGIER M. (2003) : « Le capitalisme déboussolé ; après Enron et Vivendi : soixante réformes pour un nouveau gouvernement d'entreprise » La découverte Paris.

⁴⁵ De MAILLARD J. (1998) : « Un monde sans loi » Stock Paris.